



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE
LE 8 JANVIER 2009, À 20 HEURES, AU SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 255
BOULEVARD LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet
Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant
Monsieur Robert Beaudry, conseiller
Monsieur Raymond Billette, conseiller
Monsieur Michel Carrières, conseiller
Monsieur Benoît DeGagné, conseiller
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Réal Jeannotte, conseiller
Monsieur Denis Lavoie, conseiller
Monsieur Jean-Guy Legendre, conseiller
Monsieur Jean Paquette, conseiller
Monsieur Gérard Schafroth, conseiller
Monsieur Jacques Villemaire, conseiller

Assistaient également :

Madame Johanne Deslandes, secrétaire de direction de la M.R.C.
Monsieur Claude Giroux, secrétaire-trésorier adjoint de la M.R.C.
Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la M.R.C.
Monsieur François Sénécal, coordonnateur à l'aménagement de la M.R.C.
Madame Julie Thibodeau, coordonnatrice aux cours d'eau de la M.R.C.

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, le préfet procède à l'ouverture de la séance.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Séance ordinaire du 26 novembre 2008
 - 4.2 Séance extraordinaire du 10 décembre 2008
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 6 janvier 2009 du Comité des finances
8. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 2 décembre 2008 du Comité conjoint de communication
9. Cours d'eau
 - 9.1 Rivière Amyot branches 53 et 54 : approbation de facture
 - 9.2 Cours d'eau Petit-Lacroix, branche 1 : approbation de factures
 - 9.3 Cours d'eau Desrosiers et sa branche 1 : approbation de facture
 - 9.4 Cours d'eau des Trente : approbation de factures



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

10. Étude sur les ressources hydriques souterraines : demande de participation
11. Règlement numéro 38-09-1.1 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire commercial
12. Adjointe au secrétariat et aux archives
13. Nomination du président du Comité consultatif agricole au sein du Comité consultatif régional d'aménagement
14. Nomination d'un membre substitut au sein du Comité consultatif agricole
15. Financement de la Table culturelle de La Vallée-du-Richelieu
16. Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert
17. Appel d'offres relatif à l'enlèvement, au transport et à l'élimination des matières résiduelles : cahier de charges commun
18. Demandes d'appui
 - 18.1 M.R.C. de Montcalm : interprétation par la Sûreté du Québec
 - 18.2 Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu : réfection du chemin Plamondon
 - 18.3 M.R.C. de la Haute-Côte-Nord : règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles
 - 18.4 Ville de Mont-Saint-Hilaire : acquisition et fermeture de la carrière
19. Divers
20. Interventions de l'assistance
21. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Normand Dieumegarde, résidant de la ville de Saint-Basile-le-Grand, demande des explications sur la différence de nomenclature d'une affectation industrielle dans un règlement de modification au Schéma d'Aménagement Révisé.

POINT 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 26 novembre 2008

09-01-002

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Paquette
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2008 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Séance extraordinaire du 10 décembre 2008

09-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2008 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 5. CORRESPONDANCE

- 09-001 14-11-08 Lettre de MONSIEUR SAM HAMAD, ministre, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, nous transmettant la documentation relative au 12^e prix Hommage bénévolat-Québec.
- 09-002 14-11-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 131 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-003 14-11-08 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, C.L.D. DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous conviant à une réunion du conseil d'administration, le 19 novembre 2008, et nous transmettant les documents inhérents.
- 09-004 17-11-08 Lettre de MONSIEUR JEAN-HUGUES GAUTHIER, directeur des opérations, BPR, portant sur une demande d'autorisation pour la fermeture d'une portion de la branche numéro 2 du cours d'eau Voghel Blanchard.
- 09-005 17-11-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1248-162-2008-B, pour avis de conformité.
- 09-006 17-11-08 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant la résolution numéro 2008-10-760 autorisant la M.R.C. à enclencher le processus de prise en charge de la gestion des matières résiduelles.
- 09-007 17-11-08 Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur, CENTRE DE LA NATURE, nous informant des recommandations des évaluateurs de l'Unesco et nous remerciant pour notre soutien.
- 09-008 17-11-08 Lettre de MONSIEUR ÉRIC FOREST, coprésident, LES ARTS ET LA VILLE, nous invitant à devenir membre de leur organisme.
- 09-009 17-11-08 Courriel de MADAME ANN BOURGET, directrice générale, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous conviant à la prochaine assemblée des M.R.C., les 3 et 4 décembre 2008.
- 09-010 17-11-08 Télécopie de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., nous informant des résultats d'analyse du cours d'eau des Trente.
- 09-011 18-11-08 Courriel de MADAME HÉLÈNE PERREAULT, HYDRO-QUÉBEC, nous informant d'une rencontre d'information sur la campagne de promotion du Diagnostic résidentiel, le 9 décembre 2008.
- 09-012 18-11-08 Lettre de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, nous transmettant leur offre de services professionnels pour l'année 2009.
- 09-013 18-11-08 Lettre de MONSIEUR JEAN-PAUL BEAULIEU, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant de la conformité des projets de règlement numéros 32-08-01 et 32-08-2.
- 09-014 18-11-08 Courriel de MADAME CATHERINE LAURENCE-OUELLET, directrice, COGEBY, portant sur une demande d'appui ainsi qu'une demande de contribution financière au projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-015 18-11-08 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT VAUTOUR, greffier, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 346-6, pour avis de conformité.
- 09-016 18-11-08 Copie d'une lettre de MONSIEUR PIERRE DUCHESNE, lieutenant-gouverneur du Québec, nous conviant à la cérémonie de remise des médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec, le 23 novembre 2008.
- 09-017 19-11-08 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, portant sur le remboursement d'un dépôt de garantie remis dans le cadre de travaux de reconstruction du pont sur la rivière des Hurons.
- 09-018 19-11-08 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ DÉRY, directeur général, LA MAISON VICTOR-GADBOIS, nous remerciant pour notre participation à leur super-bénéfice.
- 09-019 20-11-08 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant les projets de règlement d'urbanisme numéros 97.06.05.08, 99.16.09.08 et 99.18.06.08, pour avis de conformité.
- 09-020 20-11-08 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant les projets de règlement d'urbanisme numéro 91.21.86.08, pour avis de conformité.
- 09-021 20-11-08 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant les résolutions adoptant les règlements d'urbanisme numéros 08.08, 08.09, 08.10, 08.11 et 08.12, pour avis de conformité.
- 09-022 20-11-08 Lettre de MONSIEUR JOËL RACINE, président, G.P.I., nous offrant leurs services professionnels en prévention et sécurité incendie.
- 09-023 20-11-08 Lettre de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., nous informant d'une anomalie dans l'écoulement du cours d'eau des Trente, suite à un relevé topographique.
- 09-024 20-11-08 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant les projets de règlement numéros 21-08, 22-08 et 23-08 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-025 20-11-08 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant les projets de règlement d'urbanisme numéros 750-09, 751-09, 752-09, 753-09, 755-09 et 756-09, pour avis de conformité.
- 09-026 21-11-08 Lettre de MONSIEUR ROBERT SABOURIN, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant un chèque représentant l'enveloppe allouée au Pacte rural 2007-2014.
- 09-027 21-11-08 Lettre de MONSIEUR JEAN-PAUL BEAULIEU, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide financière aux M.R.C. pour l'année 2008.
- 09-028 21-11-08 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2008-11-264 nommant les membres du comité exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.
- 09-029 21-11-08 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, portant sur les travaux d'entretien effectués sur la branche numéro 5 du ruisseau Beloeil.



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-030 21-11-08 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le règlement numéro 162-11-1 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-031 21-11-08 Lettre de MONSIEUR GAÉTAN HUDON, directeur général, M.R.C. DE MONTCALM, nous transmettant la résolution numéro 085910 portant sur l'entente de fourniture de services de police par la Sûreté du Québec, pour appui du Conseil.
- 09-032 24-11-08 Télécopie de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous avisant du résultat d'une élection partielle dans leur municipalité.
- 09-033 24-11-08 Lettre de MONSIEUR YVES PÉPIN, directeur infrastructures et transport, TEKNIKA-HBA, nous donnant des informations supplémentaires relativement à la mise en place de ponceaux pour un projet d'extension des infrastructures urbaines dans la ville de Chambly.
- 09-034 24-11-08 Lettre de MADAME MARIE-M. VINCELETTE, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 213-08 corrigée portant sur un règlement d'urbanisme.
- 09-035 25-11-08 Courriel de MONSIEUR JEAN-RENÉ LAFOREST, directeur général, SOLIDEQ, nous transmettant un communiqué nous informant des résultats positifs de la Solideq pour l'année 2007-2008.
- 09-036 25-11-08 Lettre de MONSIEUR HUBERT CHAMBERLAND, président, COVABAR, nous remerciant pour notre participation à leur tournoi de golf, le 18 septembre 2008.
- 09-037 25-11-08 Lettre de MADAME GINETTE PELLERIN, directrice générale, GROUPEMENT DES RÉCUPÉRATEURS ET DES RECYCLEURS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION DU QUÉBEC, nous invitant à leur colloque, les 26 et 27 février 2009.
- 09-038 25-11-08 Courriel de MONSIEUR MARCEL FAUCHER, agent de développement culturel - direction de la Montérégie, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, demandant des informations supplémentaires relativement à une demande dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine.
- 09-039 26-11-08 Lettre de MONSIEUR BENOÎT DEGAGNÉ, maire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2008-11-367 portant sur une demande d'aide financière au ministère des Transports pour les coûts engendrés par la réfection du chemin Plamondon, situé sur leur territoire, pour appui du Conseil.
- 09-040 26-11-08 Copie d'une lettre de MONSIEUR ANDRÉ CHOLETTE, directeur général, VILLE DE CHAMBLY, demandant à la M.R.C. de prendre en charge le programme de qualification des candidats et le programme de formation pompier I.
- 09-041 26-11-08 Lettre de MONSIEUR LOUIS BERGERON, directeur de projet, PIPELINE SAINT-LAURENT, relativement à une proposition de compromis pour réduire le déboisement dans le boisé de Verchères lors de la construction du pipeline Saint-Laurent.
- 09-042 27-11-08 Lettre de MONSIEUR DAVID ROUSSEAU, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., nous informant de l'acceptation finale des travaux effectués sur la branche 1 du cours d'eau Petit Lacroix.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-043 27-11-08 Lettre de MONSIEUR ROBERT COULOMBE, président, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant l'information relative au renouvellement de notre adhésion pour l'année 2009.
- 09-044 28-11-08 Lettre de MADAME CAROLE MEUNIER, FÉDÉRATION DE L'U.P.A, transmettant une liste des membres pouvant siéger sur le comité consultatif agricole pour combler un poste vacant de substitut.
- 09-045 28-11-08 Courriel de MESSIEURS RICHARD PAQUIN, directeur des affaires corporatives, et de JEAN MORNEAU, conseiller aux services financiers, GROUPE FINANCIER AGA, portant sur une offre de service pour les assurances collectives.
- 09-046 28-11-08 Courriel de MONSIEUR ALAIN TREMBLAY, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD, nous transmettant la résolution numéro 08-11-273 portant sur une demande de délai supplémentaire pour l'application du règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles, pour appui du Conseil.
- 09-047 28-11-08 Télécopie de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, nous transmettant une opinion juridique relative au projet de règlement numéro 32-08-01.
- 09-048 01-12-08 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 459 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-049 01-12-08 Lettre de MONSIEUR ROGER LEFEBVRE, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, nous transmettant leur rapport annuel de gestion pour l'année 2007-2008.
- 09-050 01-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1597-00-2008, pour avis de conformité.
- 09-051 01-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 1248-162-2008-A.
- 09-052 01-12-08 Courriel de MONSIEUR CHARLES GARNIER, préfet, M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT, transmettant la résolution numéro CM253-11-08 demandant d'informer les services policiers de la libération des délinquants sexuels sur leur territoire, pour appui du Conseil.
- 09-053 02-12-08 Courriel de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant la résolution numéro 08-11-302 nommant les membres du Bureau des délégués pour l'année 2009.
- 09-054 03-12-08 Résolution numéro 2008-11-550 de la VILLE DE BELOEIL, portant sur une demande d'exclusion de la zone agricole pour le réaménagement d'une partie du terrain de golf de Beloeil.
- 09-055 03-12-08 Courriel de MONSIEUR RÉMI BERTRAND, directeur général, M.R.C. DE PONTIAC, transmettant la résolution numéro C.M. 2008-260 portant sur une demande de redevances des ventes de permis de chasse et pêche, pour appui du Conseil.
- 09-056 03-12-08 Courriel de MADAME SYLVIE McDUFF, secrétaire administrative, M.R.C. DE ROUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 08-11-7481 portant sur leur position concernant le nouveau partage des compétences en matière d'aménagement du territoire au sein de la C.M.M.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-057 04-12-08 Lettre de MONSIEUR ALAIN BRODEUR, président du comité SST intermunicipal, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous convoquant à une réunion le 17 décembre 2008.
- 09-058 04-12-08 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le projet de règlement numéro 162-12 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-059 05-12-08 Lettre de MONSIEUR DAVID ROUSSEAU, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., nous informant de l'acceptation finale des travaux pour les branches 53 et 54 de la rivière Amyot.
- 09-060 05-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1204-07-2006, pour avis de conformité.
- 09-061 05-12-08 Lettre de MONSIEUR RAYMOND CÔTÉ, président, SPORTS-QUÉBEC, nous informant de l'ouverture de la période de mise en candidature pour la Finale des Jeux du Québec, été 2012.
- 09-062 05-12-08 Résolution numéro 2008-12-924 de la VILLE DE CHAMBLY, autorisant la M.R.C. à prendre en charge les programmes de sélection et de formation pour la qualification pompier 1.
- 09-063 08-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-164-2008, 1248-165-2008, 1248-166-2008, 1250-38-2008 et 1250-39-2008, pour avis de conformité.
- 09-064 08-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1245-15-2008, 1248-168-2008, 1248-169-2008 et 1250-40-2008, pour avis de conformité.
- 09-065 08-12-08 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le projet de règlement numéro 460 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-066 08-12-08 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARC LÉVESQUE, direction régionale du centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, nous informant de la conformité des travaux d'entretien effectués sur le cours d'eau Léonide-Tétreault, situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.
- 09-067 08-12-08 Lettre de MADAME EVELYNE GÉNÉREUX, greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2008-423 adoptant les prévisions budgétaires 2009 de la M.R.C.
- 09-068 08-12-08 Lettre de MONSIEUR BENOÎT DEGAGNÉ, maire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant copie de leur rapport sur la situation financière 2008.
- 09-069 08-12-08 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 230-08 demandant une modification au Schéma d'Aménagement Révisé.
- 09-070 08-12-08 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARIE-BEAUPRÉ, directeur général, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le règlement numéro U-120-118, pour avis de conformité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-071 08-12-08 Lettre de MONSIEUR YVES PÉPIN, directeur infrastructures et transport, TEKNIKA - HBA, apportant des précisions relatives au projet d'extension des infrastructures urbaines sur la rue Pierre Cognac à Chambly
- 09-072 09-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1204-08-2008, pour avis de conformité.
- 09-073 09-12-08 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 99.18.06.08, 99.16.09.08, 97.06.05.08 et 91.21.86.08, pour avis de conformité.
- 09-074 10-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant l'entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de Beloeil.
- 09-075 10-12-08 Télécopie de MADAME PATRICIA MORISSETTE, avocate, TREMBLAY SAVOIE LAPIERRE, demandant une copie du règlement sur l'imposition de droits aux exploitants de carrières et sablières par les municipalités - projet de loi 82.
- 09-076 10-12-08 Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, chef du service du greffe et assistante-greffière, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant le règlement CA-2008-92 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-077 11-12-08 Lettre de MADAME CHANTAL LANOIX, COMITÉ DES PIPELINES, portant sur l'évaluation des cartes des réseaux de pipeline disponibles dans SIGAT.
- 09-078 11-12-08 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur le règlement numéro 32-08-1 visant à encadrer l'implantation des infrastructures de transport d'hydrocarbures sur le territoire de la M.R.C.
- 09-079 11-12-08 Lettre de MADAME NANCY BÉLANGER, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant copie de la résolution numéro R-223-2008 autorisant la M.R.C. à prendre en charge la gestion des matières résiduelles et nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur le règlement numéro 32-08-1 visant à encadrer l'implantation des infrastructures de transport d'hydrocarbures sur le territoire de la M.R.C.
- 09-080 11-12-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 124 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-081 11-12-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 126 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-082 11-12-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 128 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-083 11-12-08 Lettre de MONSIEUR LOUIS BERGERON, directeur de projet, PIPELINE SAINT-LAURENT, portant sur la traversée du boisé de Verchères et du boisé de Saint-Charles.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-084 15-12-08 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le projet de règlement numéro 08-257 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-085 15-12-08 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS TURENNE, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, nous transmettant un document, intitulé : « Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009 ».
- 09-086 15-12-08 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2008-11-294 nommant les membres de leur Bureau des délégués pour l'année 2009.
- 09-087 15-12-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 132 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-088 15-12-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 133 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-089 15-12-08 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant d'une aide financière à être versée dans le cadre du programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert.
- 09-090 16-12-08 Courriel de MONSIEUR PIERRE LARGY, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant une copie du procès-verbal de la rencontre de la Table de concertation des préfets de la Montérégie du 17 octobre 2008, une copie de deux présentations du M.T.Q et nous informant des dates des prochaines rencontres de la Table.
- 09-091 16-12-08 Lettre de MONSIEUR RICHARD TREMBLAY, trésorier, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant un document, intitulé : « Prévisions budgétaires 2009 ».
- 09-092 16-12-08 Lettre de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., nous confirmant l'acceptation des travaux d'urgence du cours d'eau des Trente.
- 09-093 16-12-08 Rapport annuel 2007 de la VILLE DE CHAMBLY.
- 09-094 16-12-08 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant un document, intitulé : « Acquisition, fermeture et valorisation de la carrière située sur le flanc du mont Saint-Hilaire ».
- 09-095 17-12-08 Document de MADAME CHANTAL DESCHAMPS, préfète, M.R.C. DE L'ASSOMPTION, à l'occasion de leur 25^e anniversaire.
- 09-096 17-12-08 Lettre de MONSIEUR GILLES BOISLARD, directeur général, ASSOCIATION DE GÉOMATIQUE MUNICIPALE DU QUÉBEC, portant sur le renouvellement de notre adhésion et nous informant de leur changement d'adresse.
- 09-097 18-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE ÉMOND, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, demandant une recommandation relativement à une demande d'exclusion de la zone agricole par la ville de Beloeil et nous transmettant les documents à cet effet.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-098 18-12-08 Document de MONSIEUR MARIO LIZOTTE, LIZOTTE SOLUTIONS, nous transmettant un document, intitulé : « Rapport annuel de contrôle des endroits à risque du castor nuisible sur le territoire de Carignan ».
- 09-099 18-12-08 Lettre de MADAME LISETTE JOLY, direction des affaires juridiques, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, demandant une recommandation relativement à une demande d'exclusion de la zone agricole pour la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu et nous transmettant les documents inhérents.
- 09-100 19-12-08 Lettre de MADAME LOUISE BABIN, direction de l'Est-de-la-Montérégie, MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, nous transmettant un dépliant, intitulé : « Aide à la détermination des limites de vitesse sur le réseau routier municipal ».
- 09-101 19-12-08 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le projet de règlement numéro 162-13 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-102 19-12-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant la résolution numéro 2008-351-T nommant les membres de leur Bureau des délégués pour l'année 2009.
- 09-103 19-12-08 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2008-12-326 demandant au ministère des Transports de revoir les modalités d'application de son programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional, pour appui du Conseil.
- 09-104 19-12-08 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le projet de règlement numéro 134 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 09-105 19-12-08 Lettre de MONSIEUR GÉRARD MARINOVICH, président, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant un cédérom à l'occasion de leur 5e anniversaire.
- 09-106 19-12-08 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, directrice générale et chef de l'exploitation, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant les documents inhérents au renouvellement de nos assurances pour l'année 2009.
- 09-107 22-12-08 Lettre de MADAME EVELYNE GÉNÉREUX, greffière adjointe, McMASTERVILLE, nous transmettant les projets de règlement numéros 381-00-2008, 382-00-2008, 383-00-2008, 384-00-2008, 385-00-2008, 386-00-2008, 387-00-2008 et 388-00-2008, pour avis de conformité.
- 09-108 22-12-08 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant la résolution numéro 2008-12-454 approuvant les prévisions budgétaires 2009 de la M.R.C.V.R.
- 09-109 22-12-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des affaires juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1248-168-2008, pour avis de conformité.
- 09-110 22-12-08 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 251-08 manifestant son intérêt à procéder à un appel d'offres commun pour la collecte des matières résiduelles, chapeauté par la M.R.C.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- | | | |
|--------|----------|---|
| 09-111 | 22-12-08 | Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, M.R.C. DES MASKOUTAINS, accusant réception de notre règlement numéro 32-08-2 modifiant notre Schéma d'Aménagement. |
| 09-112 | 22-12-08 | Courriel de MADAME SYLVIE McDUFF, M.R.C. DE ROUVILLE, nous transmettant la liste des membres de leur Bureau des délégués pour l'année 2009. |
| 09-113 | 23-12-08 | Lettre de MADAME BRENDA TAPP, spécialiste en SIG/aménagement, TECSULT INC., nous demandant de signer une entente de confidentialité relativement aux données géoréférencées des pipelines de Gazoduc TQM. |
| 09-114 | 23-12-08 | Courriel de MADAME SYLVIE McDUFF, M.R.C. DE ROUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 08-12-7548 demandant d'établir l'équité entre le palier municipal et les commissions scolaires en ce qui a trait au taux de taxation, pour appui du Conseil. |
| 09-115 | 23-12-08 | Lettre de MADAME ALEXANDRA RODRIGUE, attachée politique, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 08-11-302 relative à l'avis de motion pour l'adoption du règlement amendant le R.C.I. agricole. |
| 09-116 | 23-12-08 | Lettre de MONSIEUR PASCAL BIGRAS, directeur général, NATURE-ACTION QUÉBEC, nous offrant leurs services pour la réalisation de projets en environnement. |
| 09-117 | 05-01-09 | Lettre de MADAME KARINE BEAULIEU, attachée politique, CABINET DU PREMIER MINISTRE, accusant réception de la résolution numéro 08-11-315 appuyant la ville de Mont-Saint-Hilaire dans ses démarches pour déterminer le niveau de radon sur son territoire. |
| 09-118 | 05-01-09 | Lettre de MONSIEUR CLÉMENT VAUTOUR, greffier, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant des règlements d'urbanisme, pour avis de conformité. |
| 09-119 | 05-01-09 | Courriel de MADAME JOSÉE BÉLANGER, agente de liaison, FORUM JEUNESSE, nous transmettant un sondage sur la participation citoyenne de la jeunesse. |
| 09-120 | 05-01-09 | Certificat de publication de MADAME LYNE SAVARIA, directrice générale et secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE d'un avis public portant sur le calendrier des séances ordinaires du Conseil de la M.R.C. |
| 09-121 | 05-01-09 | Copie d'une lettre de MONSIEUR JEAN-GUY LEGENDRE, maire, VILLE DE CARIGNAN, adressée au président de la CRÉ MONTÉRÉGIE EST, monsieur Arthur Fauteux, le félicitant pour le lancement de la Charte de développement durable en Montérégie Est. |
| 09-122 | 05-01-09 | Copie d'une lettre de MONSIEUR JEAN-GUY LEGENDRE, maire, VILLE DE CARIGNAN, mentionnant son appui à la Charte de développement durable en Montérégie Est. |
| 09-123 | 05-01-09 | Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-170-2008, 1248-171-2008 et 1250-41-2008, pour avis de conformité. |
| 09-124 | 05-01-09 | Résolution numéro 08-11-7509 de la M.R.C. DE ROUVILLE portant sur une demande d'intervention dans la branche numéro 41 du Ruisseau de la Branche du Rapide. |



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 09-125 05-01-08 Lettre de MADAME LUCIE TREMBLAY, direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert.
- 09-126 05-01-09 Lettre de MONSIEUR MICHEL LEMOINE, direction générale des finances municipales, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, portant sur notre rapport financier 2007.

PUBLICATIONS - DÉCEMBRE 2008

Le Monde forestier	Vol. 22, no 9 Novembre 2008
Urba	Vol. 29 no 4 Octobre-novembre 2008
Contact plus	No 67 Automne 2008
Quorum	Vol. 33, no 8 Décembre 2008 - Janvier 2009
Gestion et technologie agricoles	Vol. 33, no 9 26 novembre 2008
Développement social	Vol. 9, no 2 Novembre 2008
Le Sablier	Vol. 13, no 2 Décembre 2008
Le Monde Forestier	Vol. 22, no 10 Décembre-Janvier 2008-2009

09-01-004

POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Carrières

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 09-01, du chèque 15157 au chèque 15305, pour un montant total de 332 405,33 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 7. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 6 JANVIER 2009 DU COMITÉ DES FINANCES

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 6 janvier 2009 du Comité des finances.

POINT 8. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 2 DÉCEMBRE 2008 DU COMITÉ CONJOINT DE COMMUNICATION

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 2 décembre 2008 du Comité conjoint de communication.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 9. COURS D'EAU

9.1 Rivière Amyot branches 53 et 54 : approbation de facture

09-01-005

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 08-06-143 adoptée le 5 juin 2008, le Conseil de la M.R.C. mandatait la firme B.M.I. experts-conseils inc., conformément à son offre de service pour la surveillance des travaux d'entretien des branches 53 et 54 de la rivière Amyot;

ATTENDU QUE la surveillance des travaux a été réalisée par la firme B.M.I. experts-conseils inc. conformément à son offre de service;

ATTENDU QUE les travaux ont été complétés conformément aux devis, tel que constaté lors de la surveillance

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 2008-261 de B.M.I. experts-conseils inc., au montant de 2 502,56 \$ plus taxes, à répartir en fonction des superficies contributives au bassin versant, soit 100% des coûts attribuables à la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Cours d'eau Petit-Lacroix, branche 1 : approbation de factures

- Approbation de la facture de Drainage Richelieu inc.

09-01-006

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 08-05-114 adoptée le 1^{er} mai 2008, le Conseil de la M.R.C. retenait les services de l'entreprise Drainage Richelieu inc. pour l'entretien de la branche 1 du cours d'eau Petit Lacroix;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dans la branche 1 du cours d'eau Petit Lacroix sont complètement réalisés et respectent le devis;

ATTENDU QUE la firme B.M.I. experts-conseils inc., surveillant des travaux, émettait le 18 novembre 2008 une acceptation finale des travaux réalisés et, par conséquent, recommandait le paiement à l'entrepreneur

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 17998 de Drainage Richelieu inc., au montant de 768,00 \$ taxes en sus, à répartir en fonction des superficies contributives au bassin versant, soit 100% des coûts attribuables à la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Approbation de la facture de B.M.I. experts-conseils inc.

09-01-007

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 08-05-115 adoptée le 1^{er} mai 2008, le Conseil de la M.R.C. mandatait la firme B.M.I. experts-conseils inc., conformément à son offre de service, pour la surveillance des travaux d'entretien de la branche 1 du cours d'eau Petit-Lacroix;

ATTENDU QUE la surveillance des travaux a été réalisée par la firme B.M.I. experts-conseils inc., conformément à son offre de service;



No de résolution
ou annulation

09-01-007
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dans la branche 1 du cours d'eau Petit Lacroix sont complètement réalisés et respectent le devis;

ATTENDU QUE les travaux ont été complétés conformément au devis, tel que constaté lors de la surveillance

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 2008-243 de B.M.I. experts-conseils inc., au montant de 3 250,45 \$ taxes en sus, à répartir en fonction des superficies contributives au bassin versant, soit 100% des coûts attribuables à la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Cours d'eau Desrosiers et sa branche 1 : approbation de facture

09-01-008

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro BD07-05-03 adoptée le 23 mai 2007, le Bureau des délégués des M.R.C. du Bas-Richelieu et de La Vallée-du-Richelieu a transféré sa compétence à la M.R.C. du Bas-Richelieu afin que soit réalisé l'entretien du cours d'eau Desrosiers et de sa branche 1;

ATTENDU QUE la M.R.C. du Bas-Richelieu a procédé, comme prévu, à la réalisation des travaux et que la facture numéro 201272 a été transmise à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu puisqu'une partie du bassin versant du cours d'eau est située dans la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu;

ATTENDU QUE les travaux ont été complétés conformément au devis, tel que constaté lors de la surveillance

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 201272 de la M.R.C. du Bas-Richelieu, au montant de 8 223,38 \$ taxes en sus, à répartir en fonction des superficies contributives au bassin versant, soit 100% des coûts attribuables à la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Cours d'eau des Trente : approbation de factures

- Approbation des factures de B.M.I. experts-conseils inc. et de Béton Laurier inc.

09-01-009

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a manifesté le désir que soient réalisés des travaux d'urgence dans le cours d'eau des Trente entre la rue Saint-Jean-Baptiste et l'autoroute 20 dès cet automne, à cause des risques d'inondation des résidences avoisinantes;

ATTENDU QUE suite à cette demande, le personnel de la M.R.C. a mandaté la firme B.M.I. experts-conseils inc. afin d'analyser la situation;

ATTENDU QUE suite à cette analyse, il a été constaté que la situation était suffisamment problématique pour justifier la réalisation de travaux d'entretien d'urgence, étant donné que la sécurité des biens était menacée par un risque d'inondation réel;

ATTENDU QUE face à cette situation, le personnel de la M.R.C. a pris la décision de procéder sans tarder à la réalisation des travaux d'urgence sous la surveillance de B.M.I. experts-conseils inc.;



No de résolution
ou annulation

09-01-009
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C., par sa résolution numéro 08-11-299 adoptée le 26 novembre dernier, a entériné la décision prise par le personnel de la M.R.C.;

ATTENDU QUE la firme B.M.I. experts-conseils inc. confirme que les travaux ont été réalisés tel que convenu, en conformité avec la soumission de Béton Laurier inc. datée du 27 novembre 2008, et qu'ils sont terminés

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Jeannotte
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 2008-270 de B.M.I. experts-conseils inc. et la facture numéro C179 de la compagnie de Béton Laurier inc., pour des montants respectifs de 1 643,28 \$ et de 7 830,00 \$ plus taxes, à répartir en fonction des superficies contributives au bassin versant, soit 100% des coûts attribuables à la ville de Beloeil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 10. ÉTUDE SUR LES RESSOURCES HYDRIQUES SOUTERRAINES : DEMANDE DE PARTICIPATION

09-01-010

ATTENDU QUE l'Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.) entend réaliser une étude d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines couvrant la Montérégie Est, dont les bassins versants des rivières Richelieu, Yamaska et Missisquoi;

ATTENDU QUE les coûts projetés pour la réalisation de cette étude sont établis à 2 566 722 \$;

ATTENDU QUE parmi ces coûts, l'I.N.R.S. attend une contribution municipale totale d'une valeur de 225 000 \$, incluant une participation des ressources humaines;

ATTENDU QUE pour ce faire, l'I.N.R.S. a approché la CRÉ Montérégie Est qui s'est dite prête à contribuer pour la moitié de la valeur si les M.R.C. de la Montérégie Est sont disposées à en faire autant;

ATTENDU QUE la contribution souhaitée de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est d'un montant de 5 000 \$ par année pour trois (3) ans et la mise à disponibilité du coordonnateur à l'aménagement de la M.R.C. à raison d'environ 15 jours par année pour une période de trois (3) ans, le tout pour une valeur totale d'environ 30 000 \$;

ATTENDU QUE le Comité des finances a pris connaissance de cette demande et recommande au Conseil de ne pas contribuer monétairement au financement de l'étude parce que les résultats de cette dernière, bien que potentiellement très intéressants, ne seront probablement pas nécessaires puisque la presque totalité du territoire de la M.R.C. est desservie par des infrastructures d'aqueduc qui sont approvisionnées par les eaux de surface de la rivière Richelieu;

ATTENDU QUE le Comité recommande cependant au Conseil de permettre au coordonnateur à l'aménagement de participer à quelques rencontres de travail pour lesquelles ses connaissances seront nécessaires

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Jeannotte

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C de La Vallée-du-Richelieu ne soit pas favorable à une participation financière relative à la réalisation d'une étude de connaissances sur les eaux souterraines de la Montérégie Est, soit les bassins de Richelieu et d'Yamaska.



No de résolution
ou annotation

09-01-010
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se dit cependant favorable à permettre au coordonnateur à l'aménagement de participer à quelques rencontres de travail pour lesquelles ses connaissances seront nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 11. RÈGLEMENT NUMÉRO 38-09-1.1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
CONTRÔLE INTÉrimAIRE COMMERCIAL

09-01-011

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté le Règlement de contrôle intérimaire commercial;

ATTENDU QUE le Règlement de contrôle intérimaire commercial numéro 38-06 est entré en vigueur le 17 mai 2006;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est entré en vigueur le 2 février 2007;

ATTENDU QUE les dispositions du Schéma d'Aménagement Révisé eu égard aux fonctions et usages compatibles dans certaines affectations commerciales sont plus permissives que celle incluses au R.C.I. commercial;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a demandé à la M.R.C. de modifier son R.C.I. commercial de façon à assurer une meilleure concordance aux dispositions du Schéma d'Aménagement Révisé;

ATTENDU QUE pour ce faire, la M.R.C. a adopté le règlement numéro 38-08-1 en vue de modifier le R.C.I. commercial afin de permettre une concordance aux dispositions du Schéma d'Aménagement Révisé;

ATTENDU QUE la Ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, a désavoué le règlement numéro 38-08-1;

ATTENDU QUE suite au désaveu de la Ministre, de nouveaux pourparlers avec les représentants du ministère ont permis d'établir un contenu acceptable pour le règlement de modification au Règlement de contrôle intérimaire commercial;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du contenu du règlement numéro 38-09-1.1 et s'en dit satisfait;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur Benoît DeGagné, lors de la séance du 26 novembre 2008

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 38-09-1.1, modifiant le Règlement de contrôle intérimaire commercial numéro 38-06, soit et est adopté tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 12. ADJOINTE AU SECRÉTARIAT ET AUX ARCHIVES

09-01-012

ATTENDU QUE le Conseil a prévu l'ajout d'une ressource à titre d'adjoint(e) au secrétariat et aux archives;

ATTENDU QUE le personnel de la M.R.C. a procédé aux démarches de recrutement nécessaires;

ATTENDU QUE les démarches entreprises ont permis de retenir la candidature de madame Nancy Laplante;

ATTENDU QUE le Comité des finances a pris connaissance des résultats des démarches de recrutement et recommande au Conseil de retenir la candidature de madame Nancy Laplante



No de résolution
ou annotation

09-01-012
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Paquette
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE madame Nancy Laplante soit et est engagée pour occuper le poste d'adjointe au secrétariat et aux archives pour une période contractuelle d'un (1) an renouvelable et ce, à partir du 12 janvier 2009.

QUE l'engagement de madame Nancy Laplante soit accompagné d'une période probatoire de six (6) mois.

QUE les conditions salariales prévues à l'échelon 1 de l'échelle salariale du poste d'adjoint au secrétariat et aux archives soient accordées à madame Nancy Laplante.

QUE les avantages sociaux des employés soient accordés à madame Nancy Laplante en conformité aux modalités prévues à cet effet à la politique de travail de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

09-01-013

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées aux règles de Régie interne du Comité consultatif agricole;

ATTENDU QU'il serait opportun que le président puisse prendre connaissance des points à l'ordre du jour soumis au Comité consultatif régional d'aménagement;

ATTENDU QUE la présence du président du Comité consultatif agricole comme observateur aux séances du Comité consultatif régional d'aménagement aurait pour effet d'assurer un lien direct entre le Conseil et ce comité

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu désigne le président du Comité consultatif agricole comme membre observateur au sein du Comité consultatif régional d'aménagement, sans droit de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. NOMINATION D'UN MEMBRE SUBSTITUT AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

09-01-014

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le règlement numéro 23 "Règlement constituant le Comité consultatif agricole";

ATTENDU QUE le Comité est composé de huit (8) membres, soit quatre (4) membres du Conseil de la M.R.C. et quatre (4) producteurs agricoles résidant sur le territoire de la M.R.C.;

ATTENDU QUE chaque membre peut être remplacé par un substitut;

ATTENDU QUE les membres et les substituts sont nommés par le Conseil;

ATTENDU QUE monsieur Raymond Blain a remis sa démission à titre de membre substitut;

ATTENDU QUE l'Union des producteurs agricoles a soumis deux (2) candidatures parmi lesquelles le Conseil doit choisir un nouveau membre substitut



No de résolution
ou annotation

09-01-014
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE monsieur Philippe Remy soit et est nommé à titre de membre substitut au sein du Comité consultatif agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 15. FINANCEMENT DE LA TABLE CULTURELLE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

09-01-015

ATTENDU QUE la M.R.C. contribue depuis maintenant plusieurs années au financement de la Table culturelle de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE la Table culturelle a rendu de nombreux services à la M.R.C. en matière de culture depuis;

ATTENDU QUE la M.R.C. a décidé de procéder à la création d'un poste d'agent culturel, conditionnellement à l'accession au programme d'aide V.V.A.P. mis de l'avant par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

ATTENDU QUE la Table a indiqué à la M.R.C. qu'elle continuerait à assurer le suivi des dossiers ainsi que la transition lors de l'entrée en fonction de l'agent culturel;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis que la M.R.C. doit continuer à verser une aide financière à la Table jusqu'à ce que l'agent culturel ait pris en charge le dossier de la culture

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Jeannotte
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu verse une aide financière à la Table culturelle de La Vallée-du-Richelieu jusqu'à ce que l'agent culturel de la M.R.C. soit entré en fonction.

QUE l'aide consentie soit établie selon le montant annuel de 10 000 \$, habituellement consenti, et versée en proportion des mois complétés.

QUE le premier versement soit et est pour une période de trois (3) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16. PROGRAMME D'AIDE À LA PRÉVENTION DES ALGUES BLEU-VERT

09-01-016

ATTENDU QUE le programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert du gouvernement du Québec est en vigueur;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est admissible à ce programme du fait que la rivière Richelieu est identifiée comme un plan d'eau affecté par les cyanobactéries entre les années 2004 et 2007;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a soumis au ministère des Affaires municipales et des Régions, gestionnaire du programme, un projet visant à élaborer un plan correcteur pour certains plans d'eau de son territoire;

ATTENDU QU'une aide financière de 20 000 \$ est allouée à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu dans le cadre dudit programme;

ATTENDU QU'un protocole d'entente, établissant les modalités relatives à l'octroi de l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert, a été transmis pour signature



No de résolution
ou annulation

09-01-016
(suite)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavole

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu autorise le directeur général à signer le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert du ministère des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. APPEL D'OFFRES RELATIF À L'ENLÈVEMENT, AU TRANSPORT ET À L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : CAHIER DE CHARGES COMMUN

09-01-017

ATTENDU QUE les contrats de collecte, de transport et d'élimination des ordures ménagères de plusieurs municipalités de la M.R.C. viennent à terme le 31 décembre 2009;

ATTENDU QUE plusieurs de ces contrats sont le résultat d'une démarche d'appel d'offres commune complétée en 2004, au sein de la M.R.C.;

ATTENDU QUE la M.R.C. a reçu une aide financière de 12 000 \$, provenant du Fonds de développement régional de la CRÉ Montérégie Est pour l'élaboration d'un cahier de charges commun relatif à la collecte, au transport et à l'élimination des ordures ménagères

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE les démarches pour l'élaboration d'un cahier de charges commun, relatif à un appel d'offres de service pour la collecte, le transport et l'élimination des matières résiduelles, soient et sont entreprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. DEMANDES D'APPUI

18.1 M.R.C. de Montcalm : interprétation par la Sûreté du Québec

09-01-018

ATTENDU QUE le conseil de la M.R.C. de Montcalm a autorisé le préfet et le directeur général à signer l'entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec sur le territoire de la M.R.C. de Montcalm, datée du 4 novembre 2008;

ATTENDU QUE l'article 6.2 de ladite entente indique qu'il est possible de modifier le nombre de policiers assignés à la M.R.C. suite à une variation significative de la population ou de la criminalité;

ATTENDU QUE la M.R.C. de Montcalm est située dans la Couronne Nord de la région métropolitaine de Montréal et est appelée à connaître une croissance importante de sa population selon tous les documents de prévisions démographiques;

ATTENDU QUE ladite entente est basée sur une durée de dix (10) ans;

ATTENDU QUE le conseil de la M.R.C. de Montcalm désire s'assurer que ladite entente sera réévaluée selon l'augmentation de la population et/ou de la criminalité, au besoin, afin d'éviter d'être en situation de sous-effectif pour une durée importante de l'entente

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette



No de résolution
ou annotation

09-01-018
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de Montcalm dans ses démarches visant à demander au Ministre de la Sécurité publique de définir ce qu'il entend par le terme « variation significative ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.2 Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu : réfection du chemin Plamondon

09-01-019

ATTENDU QUE le chemin Plamondon s'est sérieusement détérioré en raison principalement des travaux de réfection réalisés par le M.T.Q. aux viaducs de l'autoroute 20, notamment ceux des sorties 115 et 123, occasionnant un détour de la circulation via ce chemin;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, suite à ces travaux, se retrouve avec un triste héritage et devra entreprendre des travaux majeurs de réfection routière sur le chemin Plamondon, évalués à plus de 150 000 \$, soit une moyenne de 19 000 \$ par 100 mètres linéaires, pour un total de 800 mètres encore à faire;

ATTENDU QUE la Ministre des Transports a déjà consenti 40 000 \$ sur trois (3) ans qui a servi en grande partie à faire la réfection d'un tronçon de 200 mètres, montant nettement insuffisant pour soutenir les efforts de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu dans la remise en état de ce chemin;

ATTENDU QU'il y a donc un manque à gagner de plus de 110 000 \$ et que les citoyens de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu ne pourront assumer seuls cette facture en raison du fardeau fiscal déjà très lourd qu'ils doivent supporter, causé particulièrement par les travaux d'assainissement des eaux;

ATTENDU QUE la municipalité est prête toutefois à faire sa part jusqu'à concurrence de 50 000 \$

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu dans ses démarches auprès de la Ministre des Transports du Québec, madame Julie Boulet, afin de la remercier pour l'octroi de l'aide consentie de 40 000 \$ et de lui demander d'assumer tout de même, sans délai, le résiduel de la facture à venir, soit 60 000 \$ en supplément des 40 000 \$ déjà consentis dans sa lettre du 25 septembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.3 M.R.C. de la Haute-Côte-Nord : règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles

09-01-020

ATTENDU QU'à compter du 19 janvier 2009, les lieux d'enfouissement sanitaire de la M.R.C. de la Haute-Côte-Nord devront être régis par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (R.E.I.M.R.) et cesseront donc d'être régis par le Règlement sur les déchets solides;

ATTENDU QU'un dossier argumentaire a été présenté à différents représentants du M.D.D.E.P., dont la Ministre, madame Line Beauchamp, et monsieur Alain Gaudreault, directeur régional du Centre de contrôle environnemental de la Côte-Nord;

ATTENDU QUE les représentants du M.D.D.E.P. n'ont jamais répondu aux arguments avancés et n'ont qu'indiqué à la M.R.C. de La Haute-Côte-Nord qu'elle devait se conformer aux exigences du R.E.I.M.R., peu importe les coûts sociaux, environnementaux et économiques;



No de résolution
ou annotation

09-01-020
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE l'un des principaux messages découlant du Forum sur les municipalités dévitalisées, organisé par le ministère des Affaires municipales et des Régions le 16 novembre 2007, est que « la modulation des normes environnementales à la réalité des municipalités de petite taille est une préoccupation importante, particulièrement en ce qui concerne la gestion de l'eau et des matières résiduelles »;

ATTENDU QUE les modifications envisagées par le M.D.D.E.P. concernant les centres de transfert n'ont pas encore été adoptées et n'ont pas été présentées aux M.R.C. et municipalités qui pourraient être touchées par ces modifications;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Haute-Côte-Nord souhaite évaluer l'applicabilité et la portée de ces nouvelles normes dans l'optique de se conformer au R.E.I.M.R., tout en respectant la capacité de payer de ses citoyens

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de La Haute-Côte-Nord dans ses démarches afin de demander aux représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qu'ils répondent aux arguments qui leur ont été présentés à plusieurs reprises concernant l'application du R.E.I.M.R. en Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.4 Ville de Mont-Saint-Hilaire : acquisition et fermeture de la carrière

09-01-021

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire a entrepris des démarches auprès du gouvernement du Québec en vue de permettre l'acquisition, la fermeture et la valorisation de la carrière exploitée sur le flanc du mont Saint-Hilaire;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se dit favorable aux démarches entreprises par la ville de Mont-Saint-Hilaire puisqu'elles sont conformes aux objectifs d'aménagement du territoire, établis au Schéma d'Aménagement Révisé, portant sur le mont Saint-Hilaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la ville de Mont-Saint-Hilaire dans ses démarches entreprises auprès du gouvernement du Québec en vue de permettre l'acquisition, la fermeture et la valorisation de la carrière exploitée sur le flanc du mont Saint-Hilaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 19. DIVERS

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de la ville de Saint-Basile-le-Grand, demande un compte rendu de la séance extraordinaire de la M.R.C. du 10 décembre 2008.

POINT 20. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de la part de l'assistance.



No de résolution
ou annotation

09-01-022

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été
épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 heures 35.

Bernard Roy
secrétaire-trésorier

Gilles Plante
préfet